



PARTNERSHIPS FOR DECENT WORK

Guide pratique sur la conception du CSSCT pour le travail décent.

Table des matières

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 1. Introduction | 2 |
| 2. Coopération Sud-Sud et triangulaire : définitions, modalités et principes. | 2 |
| a. Définitions et modalités | 2 |
| b. Les principes | 4 |
| c. Les formes et mécanismes | 5 |
| 3. La CSSCT en pratique | 6 |
| a. Acteurs impliqués | 6 |
| b. Les étapes de la formulation d'un projet de CSSCT | 6 |
| c. Conception CSSCT Axée sur les résultats | 8 |
| 4. Conception de la CSSCT : A faire/A ne pas faire. | 8 |
| ANNEXE I- PABA + 40 Recommandation pour l'OIT (dans le cadre du système des Nations Unies) - Renforcer les plates-formes Sud-Sud et l'échange d'expériences entre les groupements sous-régionaux et régionaux : L'OIT le fait par le biais du mécanisme RBTC-SSTC (soutien aux régions) | 9 |
| ANNEXE II- Exemple d'activités du CSSCT pour le biennal 2020-2021 | 10 |
| ANNEXE III- Bibliographie, Références, Liens hypertextes. | 12 |

1. Introduction

L'OIT s'est engagée à promouvoir la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire (CSSCT), la reconnaissant comme une modalité clé de la coopération au développement pour la promotion du travail décent pour tous et un véhicule stratégique pour promouvoir un apprentissage et une coopération mutuellement bénéfiques à l'appui de l'Agenda 2030. La résolution sur "Une coopération au développement efficace à l'appui des objectifs du développement durable" adoptée lors de la 107e session de la Conférence internationale du travail (CIT 2018), souligne l'importance de cette forme de coopération, développée dans les documents du Conseil d'administration (CA) de l'OIT "Coopération Sud-Sud et coopération triangulaire de l'OIT et travail décent: point de situation et action à mener" (2018) et "Coopération Sud-Sud et coopération triangulaire: Perspectives" (2012). La CSSCT, fondée sur les principes de solidarité et d'avantage mutuel, est considérée comme favorisant l'apprentissage par les pairs et les échanges de bonnes pratiques entre les pays en développement, ainsi que l'intégration de nouveaux partenaires et le renforcement de la coopération entre les pays du Sud.

Ce guide pratique vise à aider les fonctionnaires de l'OIT sur le terrain et au siège à concevoir des projets de CSSCT et/ou à inclure des éléments de CSSCT dans d'autres projets de coopération au développement. Les accords horizontaux peuvent générer des solutions de développement par le biais de politiques et de processus qui répondent mieux aux besoins des partenaires. La promotion d'un travail durable et décent pour tous est au cœur du mandat de l'OIT et la CSSCT a un rôle clé à jouer à cet égard. Le but de ce guide est de soutenir l'inclusion de cette modalité parmi les autres stratégies appliquées par les fonctionnaires de l'OIT pour contribuer aux objectifs stratégiques et aux résultats politiques de l'OIT d'une manière qui bénéficie de la structure tripartite unique de l'organisation.

Ce guide révisé (édition originale, OIT, 2014) s'inspire des nouvelles initiatives de la CSSCT à l'OIT ainsi que d'autres cadres internationaux sur la CSSCT, notamment la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud (PABA +40, Buenos Aires, Argentine, 20-22 mars 2019) .

2. Coopération Sud-Sud et triangulaire : définitions, modalités et principes.

a. Définitions et modalités

Il existe deux modalités de coopération au développement identifiées dans le cadre du domaine "Coopération Sud-Sud et triangulaire", selon PABA+40 (2019), à savoir la **coopération Sud-Sud** et la **coopération triangulaire**. La coopération Sud-Sud (CSS) est un processus par lequel deux ou plusieurs pays en développement poursuivent leurs objectifs individuels et/ou communs de développement des capacités nationales par des échanges de connaissances, de compétences, de ressources et de savoir-faire technique, et par des actions collectives régionales et interrégionales, y compris des partenariats impliquant les gouvernements, les organisations régionales, la société civile, les universités et le secteur

privé, pour leur bénéfice individuel et/ou mutuel au sein des régions et entre elles. La coopération Sud-Sud ne se substitue pas à la coopération Nord-Sud, mais la complète.

La coopération triangulaire fait référence à la coopération Sud-Sud soutenue par un partenaire du "Nord". La coopération triangulaire peut souvent consister à la fois en une contribution financière d'un partenaire du Nord et en des compétences techniques fournies par un partenaire du Sud, en soutien à un autre pays en développement.

La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire comprennent toutes deux les sous-modalités suivantes : Coopération de ville à ville (C2C) ; Coopération de fragile à fragile (F2F) ; Coopération entre les petites îles et les États en développement (SIDS à SIDS) ; régionale ; sous-régionale ; bilatérale ; interrégionale.

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Coopération de ville à ville (C2C) La C2C est reconnue par la communauté international comme une sous modalité de la Coopération Sud-Sud qui permet aux pays et aux villes du Sud de bénéficier des expériences confirmées dans des contextes similaires, et donc mieux adapté à leurs réalités¹. Les villes et les autorités locales sont les acteurs essentiels dans la CSSCT étant donné qu'elles sont en contact direct avec les besoins de la population, et dans le même temps ceux qui mettent en place les politiques publiques ayant un impact sur la population.</p> | <p>Bonne pratique : Maputo Road Map² En Novembre 2012, les représentants des villes de Maputo et municipalités Mozambicaines, ainsi que des autorités de Durban, Belo Horizonte et Porto Alegre, se sont rencontrés avec l'appui de l'OIT, le Ministère de la Coopération Norvégienne, l'Alliance des villes et des Brésiliens, l'Afrique du Sud et le gouvernement Brésilien. Au terme de cet Atelier le "Mapuro Rodmap" a été développé en mettant l'accent sur l'appui stratégique dont les villes et les partenaires ont besoin pour développer leur projets, favorisant la coopération Sud-Sud par les pairs, et renforcer les capacités locales nécessaires pour une mise en œuvre efficace.</p> |
| <p>Coopération Fragile-à-Fragile (F2F) L'idée de la Coopération Fragile-à-Fragile (F2F) consiste à (i) un partage de bonnes pratiques et expériences entre les Etats fragile à la promotion d'une société paisible ; (ii) Les Etats fragiles plaçant des questions et objectifs communs dans les agendas et forums internationaux ; (iii) Soutient mutuel à travers les programmes d'échanges et la mobilisation des ressources entre les pays fragiles (g7+) (OIT, 2015).</p> | <p>Bonne pratique : Mano River Union (MRU) Cross border trade En 2019, le MRU a reçu des conseils sur la manière de développer un instrument propice au commerce transfrontalier, mettant un accent particulier sur les femmes entrepreneurs, et identifier les bonnes pratiques sur comment mettre en œuvre efficacement l'instrument tant au niveau régional et national. Le guide simplifié pour les femmes, micro et petites commerçantes transfrontalières et les prestataires de service au sein de la communauté de l'Afrique de l'Est (« The "Simplified Guide for Micro and Small-Scale Women Cross-Border Traders and Service Providers within the East African Community"») a été adapté au contexte de MRU et à l'expérience pilote de la Sierra Leone, en se basant sur les conclusions de l'analyse de situation ainsi que les leçons tirées de cette visite d'étude.</p> |

¹ Souvent, C2C est aussi considéré comme un sous-ensemble de la coopération "triangulaire", et peut être limité aux villes du "Nord". Pour ce guide, nous favorisons la définition présentée dans le GB2018, qui réfère à la coopération entre les villes du pays du Sud.

² Localiser l'agenda du travail décent grâce à la coopération Sud-Sud et de ville à ville

<https://drive.google.com/file/d/0B9BX0GCP9Kv2bUNFV2VBOUp3dIE/view>

Coopération entre les petites Iles et les Etats en développement (SIDS-to-SIDS)

Les Etats en Développement des Petites Iles (SIDS) ont été reconnu en tant que groupe distinct des pays en développement faisant face à des vulnérabilités sociales, économiques et environnementales spécifique. Comme indiqué par le GB 2018 de l'OIT, le soutien de la CSSCT à la coopération entre les pays moins développés et les pays en développement des petites Iles est une forme autonome de coopération au développement.

Bonne pratique : Transition équitable et résilience climatique à Samoa

Samoa et les pays des Iles voisines font face à un défi de changement climatique ; le manque d'opportunité pour un travail décent et durable en agriculture ; l'insécurité alimentaire ; le manque d'adéquation de compétence et de gestion du marché du travail, les emplois verts, et politique de travail décent ; ainsi que le manque de financement pour l'atteinte de l'Agenda 2030 du Développement Durable. Au Forum de l'Avenir du travail (Suva, Fiji, 2017), une résolution en complément aux nouvelles initiatives mise en place par chaque pays a été initiée. Cette expérience a été exposé au [Global South-South Expo](#) à New York en 2018.

b. Les principes

Le programme de la CSSCT est guidé par un ensemble de plus en plus complet de principes, notamment le respect de la souveraineté et de l'appropriation nationales, l'égalité, la solidarité, la non-conditionnalité et l'avantage mutuel, principes qui sont reflétés dans les documents finaux des BAPA (1978), de la réunion ministérielle du G77 à Nairobi (2009), du Conseil d'Administration 2018 (GB 2018) de l'OIT, des partenariats mondiaux pour une coopération au développement efficace (2016) et des BAPA+40 (2019). La coopération Sud-Sud et triangulaire a une approche multipartite qui permet à toutes les parties concernées d'apprendre collectivement. En outre, les principes fondamentaux de la CSSCT devraient promouvoir un niveau plus élevé d'engagement et de confiance en soi parmi les pays partenaires.

Le tableau ci-dessous suggère les mesures à prendre par les fonctionnaires de l'OIT lors de la planification des projets ou des composantes de la CSSCT, afin de s'assurer que les principes fondamentaux de la CSSCT sont bien pris en compte et reflétés dans le projet :

| Les Principes | Contexte et application de l'OIT |
|--------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Appropriation, indépendance et nature volontaire | Ces principes font référence à la nécessité d'une coopération au développement axée sur la demande, qui sont détenus par un pays ou une région. Dans le contexte des projets de l'OIT, il est important de garder les partenaires du Sud aux commandes durant tout le cycle du projet. |
| Egalité | L'égalité et l'horizontalité sont des éléments essentiels dans les initiatives de l'OIT en matière de CSSCT. Dans le contexte de la CSSCT, les pays doivent coopérer en tant que partenaires égaux et apprendre les uns des autres. D'après l'OIT (GB 2018), la CSSCT ne doit pas être considéré comme un assistant officiel au développement, mais comme un partenariat entre égaux basé sur la solidarité, et ne se substitue pas, mais agit en complément à la coopération Nord-Sud. |
| Approche Multipartite | La CSSCT adopte une approche Multipartite. L'OIT a un avantage comparatif, en raison de sa nature tripartite, et les partenaires sociaux jouent un rôle clé dans la promotion de la CSSCT. ³ |

³ Paragraph (e) of GB 2012 paper on SSTC

| | |
|---------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Responsabilité mutuelle et la transparence⁴ | PABA + 40 , AAAA et GPEDC ont reconnu le besoin de renforcer l'efficacité de la coopération Sud-Sud et triangulaire en continuant d'augmenter la responsabilité mutuelle et la transparence, tout en s'alignant sur les priorités et les plans nationaux de développement. L'OIT a adopté ce concept, et il est de plus en plus pertinent dans le cadre des rapports de la CSSCT. |
| Intérêt mutuel | La CSSCT est fondée sur le principe que toutes les parties à cette forme de coopération apprennent les unes des autres. Les projets de CSSCT reproduisent souvent les modèles de coopération traditionnels et verticaux, alors qu'il devrait y avoir des indicateurs permettant à toutes les parties de tirer pleinement profit des résultats du projet. |
| Nature participative | La participation et la consultation sont essentielles au renforcement de la collaboration entre les mandants tripartites de l'OIT. |
| Solidarité | A l'OIT, le principe de solidarité de la CSSCT est décrit dans le GB 2028 , en mettant l'accent sur les étapes futures du Sud-Sud. C'est le principe clé, et relate les domaines d'activités principales, tels que la Solidarité Sociale et Economique (SSE) et le Développement de l'Economie locale (DEL). |

c. Les formes et mécanismes

Selon le PABA +40, la CSSCT peut prendre les formes et mécanismes suivants :

| Les Formes | Les Mécanismes |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Développement / Coopération technique entre les pays en développement. | Soutien direct ou accords de partage des coûts. |
| Partage de connaissance et d'expérience entre les pays en développement. | Apprentissage par les pairs Partage des bonnes pratiques |
| Capacité de développement | Echange de personnel Programmes de formation de pays tiers (Apprentissage par les pairs de pays à pays). Soutien aux centres d'excellence pertinents |
| Transfert de technologie et le rapprochement entre les besoins et solutions dans les pays du Sud. | Programmes et projets communs de recherches et de développement. |

Le rôle de l'OIT dans la CSSCT

- Identifie et rassemble les parties, en se faisant l'avocat du dialogue pour les aider à atteindre un consensus sur les activités du CSSCT.
- Facilitation des activités visant à renforcer la recherche sur le dialogue politique, l'identification et la diffusion des bonnes pratiques.
- Agit en tant que courtier de connaissances et identifier les initiatives stratégiques dans le monde du travail où les activités du CSSCT devraient avoir un impact majeur.
- L'OIT a également un rôle important à jouer dans l'établissement de partenariats avec les gouvernements et les institutions du Sud et prépare des stratégies individuelles pour mettre en œuvre les activités du CSSCT.

3. La CSSCT en pratique

a. Acteurs impliqués

La Coopération Sud-Sud et Triangulaire adopte une approche multipartite, travaillant avec les partenaires Tripartites de l'OIT. Selon le PABA+40 et les documents du GB, sont considérés comme acteurs clés :

- Les gouvernements des pays du Sud et les partenaires émergents
- Les Partenaires sociaux (non explicite dans le PABA)
- Entités sous-nationaux et parlementaires
- Organisations des fonds philanthropiques
- Communautés scientifiques et technologiques
- Organisations confessionnelles
- Les Banques internationales et régionales
- Fondations et groupes de réflexions
- Autorités locales et régionales
- ONGs et Organisation de la société civile
- Secteur privé
- Les groupes volontaires
- Partenaires multiples

b. Les étapes de la formulation d'un projet de CSSCT

Les projets de la CSSCT suivent les étapes similaires à n'importe quel projet de coopération ; Toutefois, l'apprentissage entre les pairs et l'approche participative doit d'être systématique tout au long du processus.

STEP

1

Correspondance et identification des besoins

- Articuler le développement ou résultat auquel les composants potentiels du CSSCT contribueraient.
- Identifier les partenaires potentiels, impliquer activement les partenaires concernés et encourager la participation des travailleurs et employeurs ou leurs représentants dans les projets CSSCT.
- Explorer les possibilités de s'engager avec leur capacité et intérêt en fournissant un support mutuel dans les domaines de l'agenda du travail décent.
- Identifier la CSSCT et autres sources de financements (celles-ci peuvent être bilatéraux, régionaux, et sous régionaux)

STEP

2

Elaboration

- Définir, avec les partenaires tripartites et les autres parties prenantes concernées, les stratégies pour atteindre les résultats visant à obtenir des résultats mutuellement bénéfique à tous les acteurs.
- Formuler votre théorie du changement pour clarifier comment l'initiative CSSCT est censée contribuer aux résultats (ex: un projet de coopération au développement, programmes par pays pour la promotion du travail décent (PPTD) comme pertinent), en tenant compte des hypothèses et risks associés aux projets prévus, en se basant sur les enseignements tirés des précédents projets/programmes de CSSCT.

STEP

3

Planification de la mise en oeuvre.



- Préparer un cadre logique définissant les résultats attendus (résultat auquel les composant du CSSCT contribueraient); les produits et activités d'initiative CSSCT. Inclure les hypothèses importants ainsi que les indicateurs pour le suivi des progrès..
- Elaboré un budget axé sur les résultats et un plan de travail détaillé pour le projet/program CSSCT.
- Mettre en évidence les avantages attendus pour chacun des partenaires lors de la mise en oeuvre.

Astuce: Se référer au manuel de la Coopération au Développement (Conception du projet –Section 4) et le « How to Guide » No 6 (Indicateurs) https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---exrel/documents/publication/wcms_452076.pdf

c. Conception CSSCT Axée sur les résultats.

Les projets du CSSCT doivent utiliser des méthodologies et des outils axés sur les résultats, tels que Cadre logique (Log Frame) qui vous aide à clarifier la causalité sous-jacente prévue dans le projet CSSCT et qui relie la phase de conception du CSSCT et la phase de mise en œuvre en reliant la chaîne de résultats du projet et le système de suivi et d'évaluation (S&E) par le biais d'indicateurs. La théorie du changement (TOC) est essentielle pour clarifier et communiquer la manière dont le changement est censé se produire et les endroits où le suivi doit avoir lieu pour s'assurer qu'il se produit comme prévu dans un projet CSSCT donné. En outre, la CSSCT vous aidera également à clarifier les liens de causalité entre les produits et les résultats, et entre les résultats et l'impact de manière convaincante, comme indiqué ci-dessous⁵ :

4. Conception de la CSSCT : A faire/A ne pas faire.

| |  A Faire |  A ne pas faire |
|--------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Adaptation aux besoins | <ul style="list-style-type: none"> Collecter les informations adéquates qui peuvent aider à comprendre de manière approfondie les enjeux de chaque partenaire, et les ressources qu'ils apportent à la coopération. Si les besoins correspondent, la compatibilité entre les partenaires doit être examinée sous différentes perspectives, y compris la culture, la langue, la religion, le genre et la race. | <ul style="list-style-type: none"> Ne pas négliger les contextes culturels sensibles. |
| Consultations des parties prenantes | <ul style="list-style-type: none"> Tous les partenaires y compris les partenaires tripartites doivent être impliqués dès le début et dans le processus de conception. Les consultations doivent être alignées avec les priorités et besoins des partenaires de développement (axé sur la demande) c'est à dire, la Coopération Sud-Sud et triangulaire et son agenda doivent être guidés par les besoins des pays du Sud. La garantie d'un équilibre entre les genres dans la consultation des parties prenantes est essentielle aux efforts des projets CSSCT pour parvenir à l'égalité des sexes. | <ul style="list-style-type: none"> Eviter d'appeler les partenaires de développement "les donateurs" : Pour la Coopération Sud-Sud et triangulaire, les parties prenantes sont des partenaires de développement, et non des « donateurs » ni « des bénéficiaires ». |
| Conception du projet. | <ul style="list-style-type: none"> Tous les partenaires ont une voix, cela garantit le processus participatif, tout en respectant les règles de l'OIT. S'il s'agit d'une Coopération Triangulaire, les partenaires venant du Nord et du Sud, doivent être inclus de manière égale. | <ul style="list-style-type: none"> Eviter de concevoir des projets sans consulter les mandants et les autres parties prenantes de la Coopération Sud-Sud et triangulaire. |

⁵ Plus détails sur ces outils peuvent être trouvés dans le Manuel de Gouvernance Interne de la Coopération au Développement (OIT, 2015). Disponible ici: https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---exrel/documents/publication/wcms_452076.pdf

- | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Structurer la gestion de connaissance en se basant sur l'apprentissage par les pairs. • Permettre des révisions dans le processus de conception et ajustement en se basant sur les évaluations. • Les indicateurs pour l'évaluation de la qualité des résultats du CSSCT doivent correspondre aux principes tels que définis dans les cadres convenus au niveau international. • Le processus de conception doit être flexible et adapter au contexte local et tout changement qui pourrait survenir. • La conception du projet doit inclure un système structuré de gestion de connaissance qui pourra permettre la révision et la reproduction des résultats du CSSCT dans le futur. | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|

ANNEXE I- PABA + 40 Recommandation pour l'OIT (dans le cadre du système des Nations Unies) - Renforcer les plates-formes Sud-Sud et l'échange d'expériences entre les groupements sous-régionaux et régionaux : L'OIT le fait par le biais du mécanisme RBTC-SSTC (soutien aux régions)

- Engager des groupes de réflexion, des communautés de pratique, des réseaux et des groupes d'experts pour mettre en œuvre avec succès l'Agenda 2030 pour le développement durable.
- Soutenir les initiatives de collecte d'informations et de données, de coordination, de diffusion et d'évaluation de la coopération Sud-Sud, à la demande des pays en développement.
- Continuer à intégrer la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire dans les politiques, programmes, cadres stratégiques et autres instruments de planification, y compris les indicateurs et méthodologies appropriés.
- Soutenir l'échange de bonnes pratiques sur les politiques et approches innovantes entre les pays en développement.
- Poursuivre son soutien au renforcement des institutions publiques de recherche, des institutions universitaires, des groupes de réflexion, des réseaux de connaissances et des centres d'excellence régionaux ou thématiques pertinents, en tant qu'espaces institutionnels pour le développement et le partage des connaissances sur les initiatives de coopération Sud-Sud et triangulaire.
- Aider les pays en développement, sur demande, à renforcer les capacités humaines et institutionnelles nécessaires pour formuler et mettre en œuvre des politiques, des stratégies et des programmes nationaux de développement pour la coopération Sud-Sud et triangulaire.
- Renforcer son assistance aux pays en développement dans la recherche de partenaires de coopération potentiels dans les domaines stratégiques identifiés par les pays en développement et agir en tant que facilitateur de l'établissement de ces partenariats.

- Renforcer son soutien à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire, notamment dans les domaines de la promotion du renforcement des capacités, de l'intégration régionale, des liens interrégionaux, de l'interconnectivité des infrastructures et du développement des capacités productives nationales, ainsi que dans plusieurs domaines du développement durable.
- Améliorer l'efficacité, la cohérence, la coordination et la complémentarité de leurs activités opérationnelles à l'appui de la coopération Sud-Sud et triangulaire.
- Poursuivre son soutien aux organisations régionales et sous-régionales pour continuer à promouvoir des pratiques de développement transparentes, durables et responsables, et pour permettre davantage de partenariats.
- Intégrer davantage la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire dans les mécanismes de facilitation technologique.
- Mener des études pertinentes et organiser des dialogues afin d'explorer les options politiques qui s'offrent aux pays en développement pour gérer individuellement et collectivement les défis et renforcer les avantages de l'évolution des technologies.
- Encourager les États membres (et les partenaires sociaux) à partager les connaissances, les expériences et les meilleures pratiques en matière de partenariats public-privé.
- Féliciter les pays en développement qui ont établi des partenariats avec des entités des Nations unies et créé des mécanismes de financement et des fonds d'affectation spéciale pour faire progresser la coopération Sud-Sud afin de relever les défis du développement.
- Sur demande, pour faciliter l'accès des pays en développement aux fonds de coopération Sud-Sud

ANNEXE II- Exemple d'activités du CSSCT pour le biennal 2020-2021

| Résultats | Exemple d'activités. |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Résultat 1 : Des mandants tripartites forts et un dialogue social influent et inclusif. | <ul style="list-style-type: none"> - Apprentissage par les pairs et partage de connaissance entre les pays du Sud dans le domaine du dialogue social et des relations de travail. - Visite d'étude participative à travers la CSSCT abordant les questions pertinentes du dialogue social au niveau régional. - Collaborer avec l'Université Mondial du travail pour améliorer le dialogue social à travers la coopération triangulaire. |
| Résultat 2 : Des normes internationales du travail et un système de contrôle efficace et faisant autorité. | <ul style="list-style-type: none"> - Soutenir les réseaux des groupes vulnérables spécifiques à travers les partenariats CSSCT dans les régions (handicaps, autochtones, genre, etc.) avec un accent sur C109, C189 et C190. - Organiser des sessions de renforcement de capacité sur mesure pour les mandants de l'OIT sur la CSSCT en mettant l'accent sur l'application des Normes Internationales du Travail. |
| Résultat 3: Des transitions économique, sociale et environnementale pour le plein emploi, productif et librement choisi et le travail décent pour tous. | <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les partenariats F2F, C2C, SIDs – SIDs (sous-modalités CSSCT) à travers le renforcement des capacités et le partage des connaissances. - Grâce à la coopération F2F, fournir une plateforme pour les apprentissages et partage d'expériences CSSCT sur les emplois pour la paix et la résistance en cas de conflits. Engager les partenaires émergents et les groupes régionaux sur une plateforme conjointe pour la transformation rurale et l'économie verte. |

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Résultat 4: Des entreprises durables pour créer des emplois et pour promouvoir l'innovation et le travail décent. | <ul style="list-style-type: none"> - Concevoir et rendre disponible des séminaires gratuits en ligne sur l'entrepreneuriat des jeunes pour les pays à revenu intermédiaires et les pays moins développés. - S'engager avec les partenaires de développement émergents et les institutions financières pour aider les pays à fournir du financement aux entreprises durables. |
| Résultat 5: Des compétences et un apprentissage tout au long de la vie afin de faciliter l'accès au marché du travail et les transitions professionnelles. | <ul style="list-style-type: none"> - Organiser des visites du terrain entre les pays et aider à obtenir les fonds pour relancer ou réorganiser le secteur de la formation professionnelles dans les pays respectifs. - Par le biais de CIT Turin, soutenir les formations sur les modalités de la CSSCT conformément au PABA+40. |
| Résultat 6 : L'égalité des genres et l'égalité de chances et de traitement pour tous dans le monde du travail | <ul style="list-style-type: none"> - Organiser le partage de connaissance par les pairs (P2P) sur les droits humains et l'égalité du genre sur le lieu de travail en mettant l'accent sur le C190. - Partager les ressources matérielles sur l'égalité à travers www.southsouthpoint.net pour encourager l'apprentissage par les pairs. |
| Résultat 7: Une protection adéquate et efficace pour tous au travail. | <ul style="list-style-type: none"> - A Travers le CIT Turin, les autres agences des Nations Unis et les partenaires, soutenir la mise en œuvre et le renforcement de compétence sur la protection des travailleurs dans les pays du Sud. - Organiser à une visite d'étude parmi les pays partenaires de la CSSCT pour apprendre les bonnes pratiques en matière de protection des travailleurs. |
| Résultat 8: Une protection sociale complète et durable pour tous. | <ul style="list-style-type: none"> - Grâce au partenariat et à la collaboration avec CIT Turin, fournir une plateforme et des possibilités d'apprentissage ainsi que le partage des connaissances entre les pays partenaires du CSSCT à travers la formation du CSSCT. - Soutenir la formation du ministère du travail sur la Protection Sociale, à travers les échanges CSSCT. |
| Résultat A: Des connaissances faisant autorité et des partenariats à fort impact pour promouvoir le travail décent. | <ul style="list-style-type: none"> - Soutenir les Nouvelles approches du partage de connaissance du CSSCT à travers les plateformes d'apprentissages (telles que www.southsouthpoint.net et DC learning journeys) avec des séminaires réguliers et les activités de formation (en coordination avec CIT Turin), y compris sur le partenariat public et privé du CSSCT (PPP-CSSCT), SSE, DEL and C2C. - Soutenir les nouveaux partenariats avec les partenaires émergents/ secteur privé, notamment par les mécanismes de financement innovant et la coopération triangulaire. |

ANNEXE III- Bibliographie, Références, Liens hypertextes.

2009. Document final de Nairobi adopté par la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud. Disponible sur : <https://digitallibrary.un.org/record/673444>

2012. Organisation Internationale du Travail (OIT). *Coopération Sud-Sud et Triangulaire*, 313e session du Conseil d'administration, Genève, Fev. 2012, GB.313/POL/7. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---relconf/documents/meetingdocument/wcms_172943.pdf

2014. OIT. Guide pratique sur la Coopération Sud-Sud et coopération triangulaire set le travail Décent (*How-to guide on South-South and triangular cooperation and decent work*). Disponible sur: https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/--exrel/documents/publication/wcms_315233.pdf

2015. OIT. *Coopération Fragile-à-Fragile et le Travail Décent : une perspective de l'OIT*. Disponible sur: https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---exrel/documents/publication/wcms_356558.pdf

2015a. *Stratégie de coopération pour le développement de l'OIT 2015-2017*, 323e Session, Genève, Fev. 2015, GB.323/POL/5. Disponible sur: https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---relconf/documents/meetingdocument/wcms_345712.pdf

2015b. *Stratégie de l'OIT en matière de coopération pour le développement 2015-2017*, 325e Session, Genève, Oct. 2015, GB.325/POL/6. Disponible sur: https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---relconf/documents/meetingdocument/wcms_413208.pdf

2018. *Coopération Sud-Sud et coopération triangulaire: Perspectives – Indicateurs révisés pour la stratégie adoptée en mars 2012*, 316e Session, Genève, Oct. 2012, GB.316/POL/5. Disponible sur: https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---relconf/documents/meetingdocument/wcms_190893.pdf

2018b. *Coopération Sud-Sud et coopération triangulaire de l'OIT et travail décent: point de situation et action à mener*, 332e Session, Genève, Fev. 2018, GB.332/POL/4. Disponible sur : https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---relconf/documents/meetingdocument/wcms_617989.pdf

2019. *Document final de Buenos Aires issu de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud*. Disponible sur: <https://www.unsouthsouth.org/2019/04/15/buenos-aires-outcome-document-adopted/>

Plate-forme virtuelle de l'OIT sur la Coopération Sud-Sud : <http://southsouthpoint.net/>

<https://globalgoals.goldstandard.org/100-gs4gg-stakeholder-consultation-requirements-guidelines/>